

Séance du 16 février 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty ; Mme Chabaud-Nadin à M. Neys ; Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé ; Mme Destin à M. Laiguillon ; Mme Capdevielle à M. Pallas ; Mme Herrera Landa à Mme Aragon ; M. Bergé à M. Etcheto.

ABSENTE : Mme Belbaraka.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Bonnat-Helleu – Prêt de deux œuvres de Paul-César Helleu au musée Eugène Boudin à Honfleur.

Dans le cadre de la troisième édition du festival « Normandie Impressionniste », le musée Eugène Boudin à Honfleur organise une exposition intitulée « Être jeune au temps des impressionnistes », qui se déroulera du 25 juin au 3 octobre 2016.

Elle présentera des portraits d'un nouveau genre, en rupture avec le code de la représentation du portrait d'apparat hérité du XVIII^e siècle. Les peintres normands des années 1860 à 1910 illustreront, sous les traits de la jeunesse, les nouveautés esthétiques du naturalisme.

À cette occasion, le musée Bonnat-Helleu a été sollicité pour le prêt des œuvres suivantes :

Paul-César Helleu (Vannes, 1859 – Paris, 1927)
Paulette bébé
huile sur toile
45 x 24 cm
Inv. 2010.1.16
valeur d'assurance : 30 000,00 € (trente mille euros)

Paul-César Helleu (Vannes, 1859 – Paris, 1927)
Ellen enfant
huile sur toile
42 x 32 cm
Inv. 2010.1.41
valeur d'assurance : 100 000,00 € (cent mille euros)

Il est demandé au conseil municipal :

- d'accepter ces prêts, étant entendu que les frais de transport, de convoiement, d'emballage et d'assurance sont assumés directement par l'emprunteur, dans les conditions déterminées par la Direction générale des patrimoines dans le cadre des prêts inter-musées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.